

Direction de l'Éducation
et de la Réussite de la
province Sud

55 rue Georges
Clémenceau
BP L1
98849 Nouméa Cedex

Téléphone :
20 49 42
82.12.13

Télécopie :
20 30 20

Courriel :
emmanuel.blum@provin
ce-sud.nc

Affaire suivie par
Emmanuel BLUM

Nouméa, le 24/07/2026

Le bureau des collèges et des moyens

Objet : Collège Louis Léopold Djiet et Internat provincial de Bourail – Travaux de nettoyage d'espaces verts et d'élagage d'arbres

Annexe : Plan de nettoyage des espaces verts et photographies des arbres à élaguer.

Monsieur le Directeur,

La direction de l'éducation et de la réussite de la province Sud procède actuellement à une consultation pour la réalisation des prestations suivantes :

NETTOYAGE DES ESPACES VERTS / TALUS - COLLINE

- Nettoyage (débroussaillage, dégagement de la végétation) d'une surface totale d'environ 151 ares de talus et de colline, telle que délimitée sur le plan joint en annexe ;
- Moyens attendus : débroussailleuse et/ou tronçonneuse selon la nature de la végétation ;
- **Intervention possible en présence des élèves et des personnels, en coordination avec l'établissement ;**
- L'offre devra indiquer un prix unitaire au m² pour cette prestation ;
- Évacuation de l'ensemble des déchets verts issus du nettoyage vers une déchetterie agréée, ou traitement par broyage sur site, aux frais et à la charge de l'entreprise.

ÉLAGAGE D'ARBRES

- Élagage des arbres identifiés sur le collège et l'internat ;
- Essences, hauteurs et volumes de bois à élaguer à évaluer par les entreprises lors de la visite de site ;
- Mise en sécurité du chantier pendant toute la durée des interventions (signalisation, balisage, périmètre de sécurité) ;
- **Les travaux seront prioritairement réalisés en dehors des périodes de présence des élèves et des personnels (vacances scolaires) pour la partie collège et inversement pour la partie internat, en coordination avec l'établissement ;**
- L'offre devra indiquer des prix unitaires selon chaque arbre numéroté ;
- Évacuation de l'ensemble des déchets verts (branches, feuilles, etc.) issus de l'élagage vers une déchetterie agréée, ou traitement par broyage sur site, aux frais et à la charge de l'entreprise.

Les travaux devront débuter dans un délai maximal de quinze (15) jours calendaires à compter de la réception du bon de commande.

Les offres seront analysées sur la base du seul critère du prix.

Le délai de validité des offres est fixé à 90 jours.

Compte tenu de la nature des prestations objet de la présente consultation et des contraintes techniques liées aux travaux, une visite du site est fortement recommandée préalablement à la remise de l'offre.

Une visite est organisée le **23/07/2026 à 10h00**. Les candidats souhaitant y participer doivent impérativement s'inscrire par courriel à l'adresse **des.gestion-college@province-sud.nc** au plus tard le **22/07/2026 à 16h00**.

Aucune autre visite ne sera organisée. Toutefois, en cas de contrainte particulière dûment justifiée, notamment pour les entreprises situées hors de l'agglomération de Nouméa, l'acheteur public pourra communiquer des informations complémentaires par tout moyen.

Les candidats sont réputés avoir pris connaissance de l'ensemble des contraintes liées aux lieux d'exécution des prestations et en avoir tenu compte dans leur proposition.

Le maître d'ouvrage se réserve le droit de ne pas donner suite ou de ne donner qu'une suite partielle à la présente consultation.

Si cette prestation vous intéresse, votre offre devra parvenir à la direction de l'éducation et de la réussite au plus tard le **06/08/2026 à 16h00** par courriel à l'adresse suivante : **des.gestion-college@province-sud.nc**.

Votre offre devra comporter les mentions suivantes :

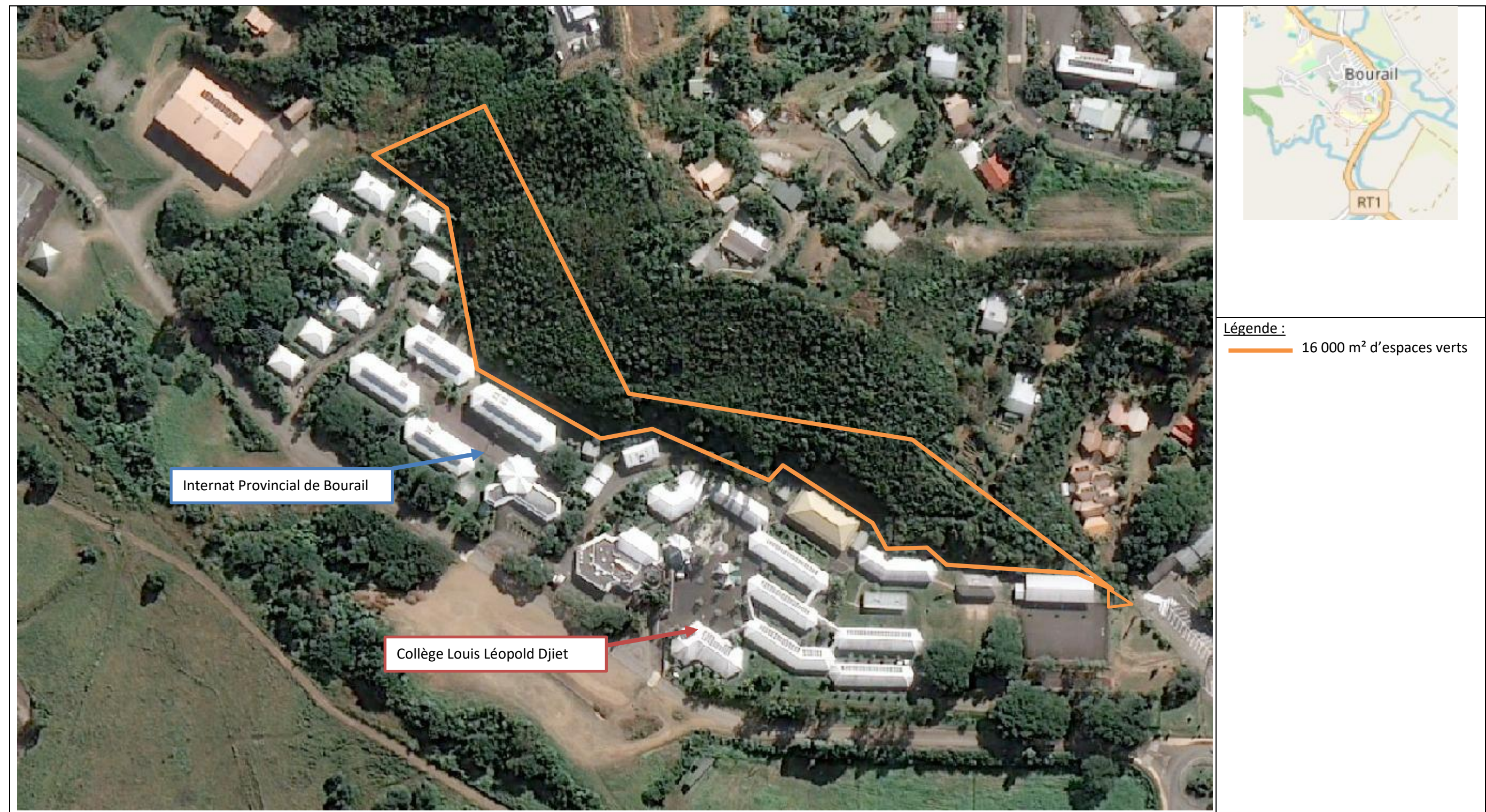
- Nom de l'entreprise ;
- Numéro RIDET ;
- Montant HT, TGC et TTC (ou la mention « Franchise en base – TGC non applicable » le cas échéant) ;
- Durée de la ou des garanties ;
- Délai d'approvisionnement et délai de réalisation des travaux ;
- Pour le lot élagage, un bref descriptif du mode opératoire envisagé (moyens d'accès, sécurisation) et les références/qualifications de l'entreprise en travaux d'élagage ;
- Les prix unitaires demandés dans le descriptif des prestations ci-dessus (tranches de hauteur pour l'élagage, prix au m² pour le nettoyage) ;

Dans l'hypothèse où votre offre serait retenue, il est recommandé de joindre dès la remise de l'offre les documents suivants afin de faciliter l'instruction du dossier :

- Attestation CAFAT relative aux cotisations CAFAT ou RUAMM correspondant au dernier trimestre exigible ;
- Attestation fiscale réglementaire en vigueur ;
- Attestation d'assurance responsabilité civile professionnelle et décennale à jour ;
- Extrait RIDET ;
- Relevé d'identité bancaire (RIB) ou postal (RIP).

Une visite contradictoire de fin de chantier sera organisée entre l'entreprise et la direction de l'éducation et de la réussite, conditionnant la réception des travaux et le service fait.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de ma considération distinguée.



INTERNAT PROVINCIAL DE BOURAIL



INTERNAT PROVINCIAL DE BOURAIL

Taille



Taille



Taille



Taille



INTERNAT PROVINCIAL DE BOURAIL

Taille



Taille



Taille



Taille



INTERNAT PROVINCIAL DE BOURAIL

Taille



Taille



Coupe à ras du sol



Coupe à ras du sol



INTERNAT PROVINCIAL DE BOURAIL



Taille



Coupe à ras du sol



Coupe à ras du sol



Taille

INTERNAT PROVINCIAL DE BOURAIL



Taille



Taille branches basses et nettoyage du tronc



Découper à hauteur de la clôture



Découper ce qui dépasse à l'intérieur de la clôture

INTERNAT PROVINCIAL DE BOURAIL

Découper à ras du sol



Découper ce qui dépasse vers le portail



Découper à hauteur des haies



Déraciner les cocotiers et étêter le sapin à mi-hauteur
(Apport de terres après déracinement)



INTERNAT PROVINCIAL DE BOURAIL

Découper ce qui dépasse à l'intérieur



Découper ce qui dépasse à l'intérieur



Découper ce qui dépasse à l'extérieur



Découper ce qui dépasse vers la toiture



COLLEGE LOUIS LEOPOLD DJIET

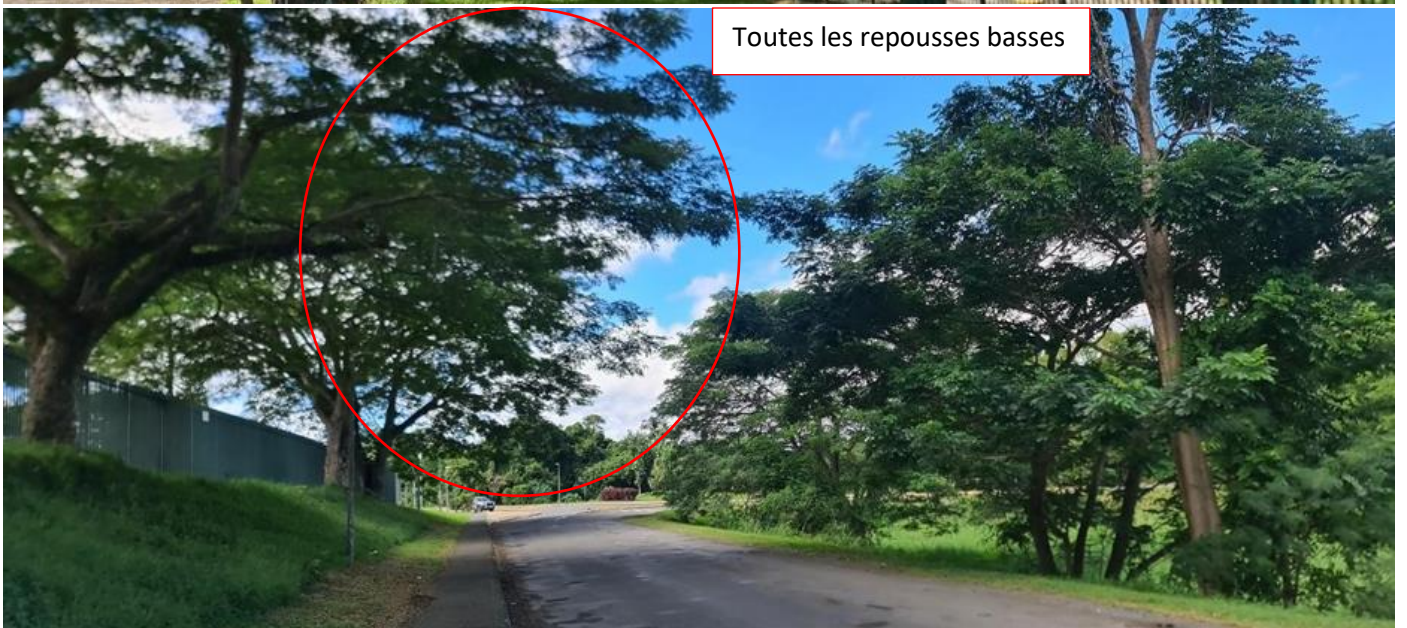
Branches pendantes sur une hauteur de 3 ml sous le flamboyant



Branches pendantes sur une hauteur de 6 ml tous le long de la clôture



Toutes les repousses basses



Branches pendantes sur une hauteur de 6 m



Branches pendantes au-dessus de la toiture



Branches pendantes au-dessus du terrain sportif





Etêtage du sapin en dessous de l'ancienne découpe

Taille des branches pendantes le long de la clôture sur une hauteur de 6 ml



Taille des branches pendantes sur une hauteur de 6 ml

